

# DrugNet Europe

Observatoire Européen des  
Drogues et des Toxicomanies

Lettre d'Information Bimestrielle de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies

juillet - août 1998 • Édition N° 12

ISSN 0873-5387

## SOMMET DE LA DROGUE :

*Les États membres s'engagent à réduire l'offre et la demande  
illicites de drogues d'ici 2008*

**L**es leaders mondiaux de quelques 150 États ont quitté la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème mondial de la drogue le 10 juin, après avoir approuvé une série de propositions pour une action coordonnée au cours de la prochaine décennie. La Session extraordinaire, qui a marqué le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Nations unies de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, avait pour objectif de faire le point sur les drogues dans le monde, d'examiner le régime actuel de leur contrôle et d'élaborer une stratégie à long terme pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Le "Sommet de la drogue" a institué des références pour la communauté internationale par le biais de trois résolutions : une déclaration politique ; une Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues ; et une résolution en cinq parties présentant des mesures collectives pour renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le phénomène mondial de la drogue. Ces mesures comprennent des plans d'action pour : lutter contre les stimulants de type amphétamine ; contrôler les précurseurs ; promouvoir la coopération judiciaire ; combattre le blanchissement des capitaux ; et promouvoir la coopération internationale pour éradiquer la culture des drogues et introduire le développement alternatif.

En adoptant la déclaration politique, les États membres se sont engagés à atteindre des résultats significatifs et mesurables de réduction de l'offre et de la demande illicites de drogues d'ici 2008. Cette déclaration demande aux États de renforcer leur législation et leurs programmes nationaux d'ici 2003 concer-

nant les questions telles que : le blanchissement des capitaux et les drogues synthétiques ; la prévention accrue de la toxicomanie parmi les jeunes ; et l'étroite collaboration entre les nations pour arrêter et poursuivre les trafiquants de drogues. Toutefois, les différentes politiques décrites lors de la Session mettaient en évidence la diversité des approches à travers le monde sur la façon de lutter contre la drogue.



La Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues a pour objectif d'aider les gouvernements à élaborer et à renforcer les programmes de réduction de la demande d'ici 2003. Cette Déclaration contient les normes sur lesquelles les gouvernements doivent s'appuyer pour concevoir une prévention efficace, élaborer des programmes de traitement et de réinsertion et fait appel à un apport de ressources adéquates. Ce document novateur propose une approche équilibrée qui, pour la première fois, recon-

naît la responsabilité des nations consommatrices et productrices.

En parlant de la Session à New York, le directeur de l'OEDT, Georges Estievenart, a avalisé la Déclaration sur les principes fondamentaux, notamment la partie stipulant que les programmes de réduction de la demande de drogues doivent être fondés sur une évaluation régulière de la nature et de l'ampleur de la consommation et de l'abus de drogues ainsi que sur des problèmes connexes parmi les populations. M. Estievenart a déclaré : "Nous saluons les mesures concrètes prises à New York pour concevoir et mettre en place, aux niveaux national et international, une approche plus équilibrée du phénomène mondial de la drogue. Pour atteindre cet objectif, la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues et son application cohérente seront particulièrement utiles. Ces principes fondamentaux nous donnent la possibilité de traduire des intentions politiques par des actes concrets et des faits réels".

Enfin, en ce qui concerne l'examen du régime de contrôle des drogues, l'Assemblée générale s'est appuyée sur le rapport d'un groupe d'experts pour réexaminer le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International des Drogues (PNUCID), et renforcer les mécanismes des Nations unies de contrôle international des drogues. Le rapport insistait, entre autres, sur le fait que l'efficacité du PNUCID pouvait être renforcée par des changements institutionnels et par l'amélioration de ses accords de financement de façon à pouvoir assumer totalement son mandat et ses responsabilités.

Organisée par le PNUCID, la Session extraordinaire a été la plus grande assemblée multilatérale jamais tenue sur la lutte contre le trafic et l'abus de drogues illicites.

Les dossiers de presse sur la Session spéciale sont accessibles sur :  
<http://undcp.org/undcp/gass/pressrel.htm/>.

## SÉMINAIRE D'ÉVALUATION DU EDDRA

**L**es 14 et 15 mai a eu lieu, au siège de l'OEDT, un séminaire sur l'évaluation de la phase de faisabilité du Système d'information EDDRA\*. Les experts sélectionnés par les Points focaux nationaux pour saisir et mettre à jour les données des programmes étaient présents. Ils ont partagé leur expérience sur les aspects techniques, stratégiques et de contenu requis par la mise en place d'un système de ce type.

Tous les participants se sont montrés très optimistes sur l'utilité et le potentiel avenir de ce Système, qui offre aux professionnels de la drogue les moyens de mettre en réseau et d'échanger des informations sur leur savoir-faire. Le Système offre aussi aux décideurs politiques européens, aux professionnels et aux citoyens une nouvelle vue d'ensemble des activités très qualitatives de réduction de la demande actuellement entreprises dans chaque État membre, améliorant ainsi la visibilité de ce domaine à travers toute l'Europe.

Les professionnels qui travaillent dans ce domaine seront les premiers bénéficiaires du Système EDDRA, qui les inspirera pour de nouveaux projets en tirant profit de l'expérience des autres et en élevant le profil de leurs propres projets. Les participants au séminaire ont conclu que le Système était une source d'informations pour les services de référence, les institutions et les professionnels, et qu'il constituait une base saine pour les prises de décision et la planification en apportant des estimations sur le financement, les ressources humaines et l'évaluation nécessaires à la fourniture de ces services. Enfin, EDDRA a été perçu comme un instrument pratique pour améliorer l'échange horizontal d'informations d'une part, et le flux vertical d'informations entre les décideurs politiques, l'OEDT, les directeurs de programmes et l'opinion publique européenne d'autre part.

**Gregor Burkhardt**

\* EDDRA - Exchange on Drug Demand-Reduction Action (Échanges sur les Actions de Réduction de la Demande de Drogues). Cette base de données est accessible sur : <http://www.sema.be/eddra/>. Cette adresse sera changée en été 1998, lorsque EDDRA sera transféré sur le site web de l'OEDT (<http://www.emcdda.org/>). Pour en faciliter l'accès et la navigation, EDDRA comprend deux outils de recherche.

## Lignes directrices disponibles sur courrier électronique

**L**es Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de la toxicomanie sont maintenant disponibles dans les 11 langues de l'Union européenne sur courrier électronique, à l'adresse : [Gregor.Burkhardt@emcdda.org/](mailto:Gregor.Burkhardt@emcdda.org/)\*. Les participants à la phase de faisabilité du projet ont adapté ces traductions à la langue et à la terminologie utilisées dans chaque État membre. C'est ainsi qu'un langage accessible et un contenu scientifique adéquat ont été maintenus dans toutes les versions.

En s'appuyant sur les *Lignes directrices*, les professionnels chargés de la prévention dans toute l'Europe peuvent avoir des activités de prévention plus qualitatives grâce à une évaluation saine. Pendant la future phase de mise en œuvre, les *Lignes directrices* seront diffusées en Europe par courrier et par courrier électronique et des conseils seront donnés en cas de questions\*\*. Le retour d'informations des programmes qui utilisent les *Lignes directrices* sera collecté sur un formulaire à renvoyer, et sera traité par l'OEDT et ses partenaires.

**Gregor Burkhardt**

\* Disponibles sous forme de "fichiers.doc".

\*\* Contacter : [shaw@ift.isar.de](mailto:shaw@ift.isar.de) ou [teresa.s.l-iceps@jet.es](mailto:teresa.s.l-iceps@jet.es)

## LE RU : 10 ANS DE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

**L**a présidence britannique du Conseil de l'Union européenne a organisé une conférence à Brighton (RU), les 18 et 19 mai, pour présenter sa nouvelle stratégie de lutte contre l'abus des drogues au cours de la prochaine décennie.

Quelques 130 participants de l'Union européenne et de l'Europe centrale et orientale étaient présents à cette manifestation, qui portait sur la prévention, les groupes à hauts risques et l'exclusion sociale. La réunion sou-

lignait, en particulier, la nécessité d'identifier les jeunes gens prédisposés aux problèmes de drogues et de faire face aux risques spécifiques et aux facteurs de protection. Il a également été question de l'abus de substances volatiles, problème souvent négligé parmi les décideurs politiques et les professionnels. Des exemples de bonne pratique dans le domaine de la prévention ont également été présentés par des experts du RU et d'autres pays européens.

Keith Hellawell, le nouveau "tsar britannique de la drogue"\*, a présenté les éléments clés de la stratégie de lutte contre la drogue au RU : une prévention ciblée sur les jeunes ; une meilleure sécurité des communautés ; le traitement ; et la réduction de la disponibilité des drogues. Dans son discours, Hellawell a souligné le rôle de l'OEDT pour promouvoir la prise de conscience de l'impact des drogues sur la société et les effets des différentes politiques nationales sur le problème.

Le secrétaire d'État du ministère de l'Intérieur du RU, Joyce Quin, a lié les activités du RU dans le domaine de la drogue aux priorités de la présidence de l'Union européenne, notamment à l'élargissement de l'UE et à la définition des éléments clés de la nouvelle stratégie européenne pour les années 2000-2004.

**Margareta Nilson**

\* Le "tsar de la drogue" est le terme utilisé pour un coordinateur de lutte contre la drogue.



Le Livre blanc du gouvernement britannique "Tackling Drugs to Build a Better Britain" peut être consulté sur : <http://www.official-documents.co.uk/document/cm39/3945/3945.htm/>.

## Séminaire : Recherche, politique et modélisation dynamique

**P**rès de 50 experts en modélisation dynamique et recherche sur l'usage des drogues se sont réunis du 7 au 9 mai à Lisbonne pour un séminaire sur "Recherche, politique et modélisation dynamique"\*, organisé par l'OEDT et l'Université de York. Elaboré à partir d'un projet d'examen de 1997, ses objectifs étaient les suivants : discuter des usages possibles d'une modélisation dynamique dans le domaine de la recherche et des prises de décision politiques concernant les drogues ; susciter de nouvelles idées et initiatives ; et faciliter la création de réseaux entre les constructeurs de modèles et les non constructeurs pour les futurs projets.

La collaboration entre constructeurs de modèles et non constructeurs s'est révélée un défi de premier ordre, avec des discussions intéressantes sur la limite des données existantes et la connaissance théorique sur le phénomène de la drogue. L'importance de



présenter des résultats de la modélisation sous une forme accessible et non technique a été souligné.

Les ateliers du séminaire ont été organisés dans les six domaines proposés dans le projet d'examen : incidence/tendances du moment ; propagation géographique ; hépatite/VIH ; coûts/rentabilité ; marchés économiques ; et processus sociaux/ initiation. Ils ont abouti à de nombreuses propositions de travaux prioritaires comme : les interventions et la compréhension de la multiplicité des études hépatite/VIH ; la collaboration à d'autres projets en cours sur les coûts ; et l'analyse des structures des marchés économiques à différents niveaux.

L'OEDT a demandé que soit étudiée la dynamique spatiale et temporelle de la consommation de drogues dans les projets en utilisant les techniques de modélisation. Ces projets seront mis au point par de petits réseaux d'experts. Par ailleurs, la DG XII (Sciences, recherche et développement) de la Commission européenne a accepté la proposition de soutenir les futurs travaux de ces réseaux ainsi que les estimations de prévalence concernant la consommation des drogues. Les documents d'examen du projet 1997 sont actuellement réunis pour être publiés sous forme de monographie scientifique de l'OEDT et ils incluront les résultats du séminaire sur la modélisation dynamique.

*Lucas Wiessing*

\* La modélisation dynamique est un moyen de simplifier des processus complexes. Elle est le plus souvent réalisée sur ordinateur ou à l'aide de formules mathématiques, en décrivant les composants du processus et les relations entre eux de façon formelle et quantitative. Il en résulte un "modèle".

## LE TSAR AMÉRICAIN DES DROGUES VISITE L'OEDT

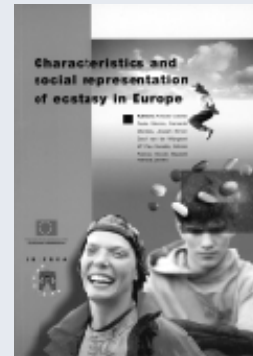
**L**e directeur de l'Office of National Drug Control Policy des USA, le général Barry R. McCaffrey, rendra visite à l'OEDT le 17 juillet après les réunions avec les responsables chargés des questions de drogues, les professionnels de la santé, le personnel chargé d'appliquer la législation et les conseillers en matière de drogue de Vienne, de Zurich et d'Amsterdam.

Les objectifs de cette tournée européenne sont : visiter le PNUCID et examiner ses initiatives ; en savoir plus

sur le contrôle des drogues en Europe ; élargir le dialogue Europe/États-Unis et la coopération sur les questions de drogues illicites ; et expliquer publiquement les buts et les objectifs de la stratégie du contrôle des drogues aux États-Unis en 1998.

A l'OEDT, McCaffrey écouterait les présentations des travaux de l'agence et participera à un Forum informel sur les drogues avec des responsables de haut niveau qui aborderont les problèmes mutuels de drogue entre les États-Unis et l'Union européenne.

## À LIRE



### *Characteristics and Social Representation of Ecstasy in Europe*

*(Caractéristiques et représentation sociale de l'ecstasy en Europe)*

Cet ouvrage est le résultat d'un projet de recherche financé par la Commission européenne, et réalisé par le réseau européen IREFREA, pour comparer et évaluer le phénomène de l'ecstasy et sa propagation en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et au Portugal.

Entrepris dans cinq villes européennes sur un échantillon de 1 627 jeunes, le projet examine les différents motifs et attitudes qui entourent la consommation de drogues synthétiques, et met en valeur le besoin clair d'une planification du programme et de stratégies préventives destinées aux jeunes consommateurs.

*Characteristics and Social Representation of Ecstasy in Europe* comporte 12 chapitres tels que : le contexte socio-démographique de l'usage d'ecstasy ; les caractéristiques de la consommation d'ecstasy ; la représentation sociale ; et l'expérience tirée des campagnes de prévention contre l'ecstasy en Europe.

**Publié par :** l'IREFREA et la Commission européenne. **Auteurs :** divers.  
**Date :** 1998. **Langue :** anglais.  
**Prix :** gratuit. **ISBN :** 84-605-7393-1.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :** Amador Calafat ou Maria Pau Sureda, IREFREA ESPAGNE, RAMBLA Nº 15-2º,3º, 07003 Palma de Mallorca, Espagne.  
Tél: ++ 34 971 727 434. Fax: ++ 34 971 718 073.  
E-mail: irefrea@telprof.euociber.es ou irefrea@correo.cop.es

*L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages et du texte présentés dans cette rubrique. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des seuls auteurs..*

## L'OEDT ET SES PARTENAIRES

Projet Phare

**L'**OEDT a participé au premier séminaire régional du Projet Phare d'assistance technique pour réduire la demande de drogues, du 16 au 18 avril, à Varsovie, en tant qu'évaluateur du projet. Ce Projet, qui comprend quatre programmes sous-régionaux, a trois objectifs :

- renforcer le réseau (tout d'abord en créant des réseaux sous-régionaux de réduction de la demande sur la prévention au niveau de la collectivité, le traitement des malades en consultation externe, la réduction des risques et une méthodologie de formation innovatrice ; ensuite en créant des centres de ressources dans ces domaines) ;
- développer une stratégie et une politique qui s'adaptent aux situations politiques et économiques changeantes des pays impliqués ;
- développer les capacités de conception, de mise en place, de direction et d'évaluation des projets sur la réduction de la demande de drogues dans les domaines prioritaires définis.

En évaluant ces objectifs, le groupe a demandé que les programmes sous-régionaux utilisent les *Lignes directrices pour l'évaluation de la prévention de la toxicomanie* pour la documentation et les activités d'évaluation ; qu'ils évaluent l'élaboration de la politique et de la stratégie par des entretiens avec les décideurs politiques sur l'impact du Projet ; et qu'ils conçoivent des questionnaires pour mesurer le développement des compétences parmi le personnel clé qui travaille sur les programmes. Du 26 au 30 mai, une session spéciale de formation sur l'application de ces *Lignes directrices* a eu lieu lors du séminaire méthodologique du projet à Sofia (Bulgarie).

Étant donné la nature souple, décentralisée et participative du Projet, le groupe d'évaluation a évité d'imposer une structure rigide. Il préfère former des compétences d'auto-évaluation parmi les membres du Projet, superviser, conduire et leur transmettre les informations.

Margareta Nilson

## LES POINTS FOCaux DES PECO SONT TOUS PRÊTS À TRAVAILLER AVEC L'OBSERVATOIRE

**L**es Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) impliqués dans le Projet Phare sur les Systèmes d'Information relatifs aux Drogues (SID) ont activement coordonné leurs activités avec celles de l'OEDT et des Points focaux REITOX dans cette phase finale du Projet. D'ici septembre 1998, l'OEDT aura un rôle de plus en plus actif en préparant le terrain pour établir une relation de travail direct entre les PECO et l'Observatoire.

Comme leurs homologues de l'UE, les Points focaux des PECO auront pour tâche principale de compiler les *Rapports nationaux* en vue de la préparation du *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*. Leurs contributions élargiront de façon significative la portée géographique de ce *Rapport*, sur lequel les PECO et les Points focaux de l'UE collaboreront pour la première fois.

D'autres rapports sous-régionaux ainsi qu'un rapport d'ensemble sur la région d'Europe centrale et orientale seront également rédigés et conduits par les Points focaux allemands, français, néerlandais et suédois. Les PECO ont également mis à jour des *Information Maps* (Cartes d'information)\*, et les experts nationaux s'impliquent de plus en plus dans les séminaires et les projets de l'OEDT.

Pendant la phase finale du Projet\*\*, l'organe coordinateur (eesv MSDP) créera une base de données contenant les informations fournies par les *Rapports nationaux* et organisera un forum interactif sur les drogues. La page d'accueil et un système de courrier électronique (fad.phare.org) seront également mis au point.

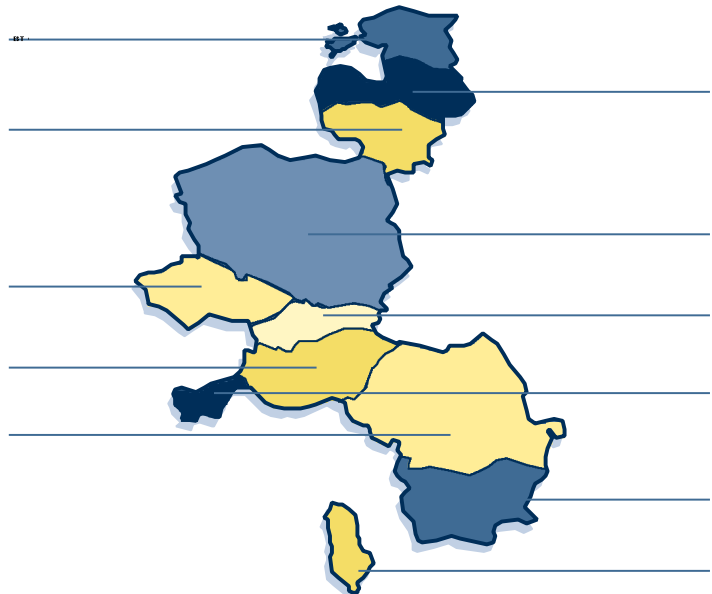
Enfin, le défi important du Projet consistera à obtenir la reconnaissance des Points focaux des PECO à un haut niveau politique afin qu'ils soient durables. Bien que ces centres fonctionnent déjà (certains ont une base légale), l'implication étroite de l'OEDT dans le projet SID et ses lignes directrices à venir sur le rôle et les tâches d'un Point focal contribueront de façon substantielle au processus.

Katrina Donnelly

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Ann Mennens, coordinatrice du projet, eesv MSDP, Prins Hendrik Laan, 23, 1075 AZ Amsterdam, Pays-Bas. Tél : ++ 31 20 675 0415. Fax : ++ 31 20 675 6986.

\* Exercice commencé en 1996, l'*Information Map* est un instrument mis au point par l'OEDT pour décrire systématiquement les sources d'informations existantes, le type de données disponibles et les flux d'informations d'un pays.

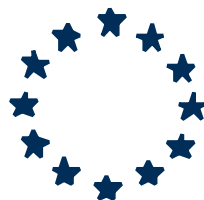
\*\* Outre le fait d'enrichir les réalisations des phases précédentes, la phase actuelle introduit d'autres activités dont un programme de "rattrapage" pour la Bosnie Herzégovine et l'ex-République yougoslave de Macédoine. Ce programme comprendra l'identification d'experts clés, un programme national de formation, la livraison de matériel technique et la liaison au réseau technique fad.phare.org.



## Réunion des donateurs de l'OMS

Une réunion des donateurs et des autres partenaires concernés par le Programme de l'Abus de Stupéfiants de l'Organisation Mondiale de la Santé (PAS/OMS) s'est tenue à Genève le 8 avril en présence des représentants des gouvernements, des ONG et des organisations internationales. L'OEDT y a participé pour la première fois à la suite de sa récente coopération avec l'OMS dans le domaine de l'évaluation des traitements. Les pays représentés étaient : l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, l'Espagne, la Norvège, la Suède, la Suisse et le RU. L'objectif de cette réunion, présidée par l'Australie, était de présenter les partenaires du programme de travail du PAS et de faire un rapport sur l'avancement des travaux réalisés en 1997. M. Costa Silva, directeur de la Division de la santé mentale, a exprimé son désir d'impliquer activement les donateurs dans les travaux du PAS de l'OMS.

Petra Paula Merino



## Réunion des Correspondants permanents du Groupe Pompidou

L'OEDT a participé, en tant qu'observateur, à la 41<sup>e</sup> réunion des Correspondants permanents du Groupe Pompidou, qui a eu lieu du 5 au 7 mai au Conseil de l'Europe à Strasbourg. La discussion a porté sur les travaux du sous-groupe en Épidémiologie et sur son avenir, notamment sur la façon d'éviter les recoupements avec les travaux de l'OEDT dans ce domaine. L'OEDT et le Groupe Pompidou sont actuellement impliqués dans la rédaction d'un Protocole d'accord qui détermine et définit les domaines de collaboration et d'étude de chaque organisation afin d'aboutir à une meilleure complémentarité dans l'étude du phénomène de la drogue\*.

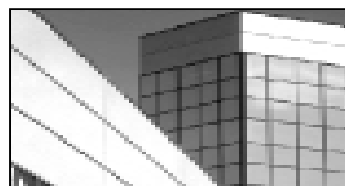
Chloé Carpentier

\* Un Protocole d'accord entre l'OEDT et le PNUCID a été signé le 13 mars 1998. Voir *DrugNet Europe* n° 11.

## Groupe Pompidou : nouvelle version des lignes directrices des rapports sur les villes

Des experts du Groupe Pompidou ont récemment revu et mis à jour les lignes directrices des rapports sur les villes qui servent de base à son "Étude multi-villes : tendances de l'abus de drogues dans treize villes européennes". Tous les cinq ans, cette étude fait une analyse détaillée de la situation des drogues dans un réseau de villes de l'Union européenne et de l'Europe centrale et orientale. La plupart des participants sont des grandes villes qui ne prétendent pas représenter leur pays, mais donnent néanmoins un point de vue sur le problème national de la drogue grâce à une analyse intégrée des différents indicateurs au niveau local. L'OEDT a participé activement au processus de révision de ces lignes directrices de façon à améliorer leur compatibilité avec les lignes directrices des *Rapports nationaux REITOX/OEDT*.

Julian Vicente



## LE MINISTRE BELGE EN VISITE À L'OBSERVATOIRE

M. Eric Tomas, ministre belge responsable de la santé de la région de Bruxelles, a rendu visite à l'OEDT, le 18 mai, pour une session de recherche factuelle sur les activités de l'agence. Cette visite a fait le point après le séminaire d'Egmont, organisé à la demande du ministre par l'ONG belge

Alizés en février 1998, et auquel l'OEDT a activement participé\*. Le séminaire portait, entre autres, sur la collecte de données dans le domaine des drogues en Belgique et au niveau européen.

Le ministre a exprimé son vif intérêt pour les activités de l'Observatoire et ses réalisations jusqu'à ce jour ainsi que son intention de faire le lien entre l'Observatoire et ses collègues responsables de la santé au niveau fédéral et communautaire de manière à améliorer la contribution belge aux travaux de l'OEDT. Il a demandé en particulier des informations sur les méthodes utilisées pour collecter les données sur les dro-

gues dans les États membres afin de mieux centraliser les informations en provenance de différentes sources aux niveaux régional et national. Le ministre a considéré que les États membres devraient tirer profit d'un système de collecte de données harmonisées aux niveaux national et européen afin que l'OEDT puisse remplir complètement ses fonctions et que les décideurs politiques des États membres aient à leur disposition des informations plus comparables pour élaborer les politiques.

Kathleen Hernalsteen

\* Séminaire "Connaissance des faits pour élaborer une politique mondiale", Palais d'Egmont, Bruxelles, 13 et 14 février 1998.

## ORGANES STATUTAIRES DE L'OEDT

### Groupe de travail du Conseil d'administration sur les Points focaux nationaux

**L**e groupe de travail créé lors de la 12<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration de l'OEDT en janvier 1998 pour discuter du rôle et du financement des Points focaux nationaux, ainsi que de leurs responsabilités dans le cadre du Système d'alerte précoce sur les nouvelles drogues synthétiques, a tenu sa troisième réunion à Strasbourg, le 7 mai. L'objectif principal du groupe était de rédiger un document de travail sur ces questions dans le cadre général de l'examen en cours du "Rôle des Points focaux nationaux" commencé en décembre 1996. Il est prévu qu'un document final sur le rôle de ces centres nationaux soit adopté par le Conseil d'administration dans le courant de l'année.

Au cours des trois réunions que le groupe a tenues jusqu'à ce jour, les tâches, la structure, le financement, l'organisation et le fonctionnement des Points focaux nationaux en tant qu'éléments



du réseau REITOX, ont été largement discutés. Il a semblé nécessaire de disposer de données comparables et de haute qualité appliquées à un nombre limité d'indicateurs. Alors que le groupe avait rédigé un document de travail préliminaire pour la réunion du Conseil d'administration les 2 et 3 juillet, ses membres ne sont pas parvenus à un accord sur le document final, en attendant la clarification de quelques aspects importants sur les "Tâches essentielles" et le financement. Ces aspects seront soumis à la décision du Conseil d'administration en octobre 1998.

Kathleen Hermalsteen

### Comité scientifique et groupe spécialisé en drogues synthétiques

**L**e groupe spécialisé, créé lors de la 8<sup>e</sup> réunion du Comité scientifique de l'OEDT en novembre 1997 pour définir les lignes directrices pour l'évaluation des risques dans le contexte de l'Action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques, a tenu sa première réunion à l'OEDT le 16 avril. La réunion a insisté sur le besoin de distinguer les lignes directrices générales d'évaluation des risques et les principes plus spécifiques d'évaluation des risques du MBDB récemment signalés à l'OEDT par la présidence britannique. Les membres du groupe spécialisé ont accepté la structure d'une version préliminaire des lignes directrices qui a été adoptée, ainsi qu'un calendrier pour la procédure d'évaluation des risques du MBDB, à la 9<sup>e</sup> réunion du Comité scientifique, le lendemain.

Lors de cette réunion, le Dr Desmond Corrigan (Irlande) et le Dr Salme Ahlsström (Finlande) ont été élus président et vice-président pour le prochain mandat de trois ans. Des discussions ont eu lieu sur la mise en œuvre de l'Action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques en général et sur les travaux du groupe spécialisé en particulier. En abordant la question de l'évaluation des critères de qualité des Points focaux, l'importance de la qualité des données fournies par les Points focaux a été soulignée.

Une deuxième réunion du groupe spécialisé a eu lieu le 15 mai. Elle avait pour but de discuter d'une version préliminaire plus élaborée des lignes directrices. Des remarques ont été faites sur la structure du protocole d'évaluation des risques et sur la méthodologie d'évaluation à adopter. Le texte résultant de ces discussions sera présenté à la prochaine réunion du Comité scientifique en tenant compte des commentaires des membres et des experts externes d'évaluation des risques.

Les prochaines réunions du groupe spécialisé et du Comité scientifique auront lieu le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre. Une version finale des lignes directrices pour l'évaluation des risques sera alors discutée et présentée pour adoption dans le cadre d'une réunion spéciale d'évaluation des risques du Comité scientifique début novembre.

Lena Westberg

## FORUM

Informations de l'Union européenne  
concernant les drogues



**L'**ERIT, la Fédération européenne des associations d'intervenants en toxicomanie, a récemment publié deux titres : *Evaluating the Results of the Medical, Psychological and Socio-economic Treatment of Drug Users in Europe and Therapeutic Communities of Europe : Indicators and Qualitative Norms*. Dans le cadre de ces projets, une déclaration sur les indicateurs et les normes qualitatives dans la communauté thérapeutique a été rédigée en six langues.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : Luis Patricio, président de l'ERIT, CAT das Taipas, Rua das Taipas 20, Lisbonne, Portugal.

E-mail : [Dr\\_Luis\\_Patricio@hotmail.com/](mailto:Dr_Luis_Patricio@hotmail.com/).

Pour en savoir plus sur l'ERIT, consultez le site web : <http://www.erit.org>

L'organisation **European Cities on Drug Policy** (ECDP) a récemment publié, avec le soutien de la DG V de la Commission européenne, un "Dossier sur les villes" qu'il est possible de mettre à jour et qui présente 16 villes européennes, leur situation et leur politique relatives à l'usage et au trafic des drogues illicites. Ce "Dossier" replace les données des villes dans le contexte de la politique et du cadre légal national et il est conçu pour être une source d'informations destinée aux hommes politiques locaux et européens.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : ECDP Bureau de Coordination, Niddastrasse 64, D-60329 Frankfurt a.M., Allemagne.

Tél : ++ 49 69 233 013/233 190.

Fax : ++ 49 69 239 478. E-mail : [ecdp@oeko-net.de](mailto:ecdp@oeko-net.de)  
web site <http://www.oeko-net.de/ecdp/>.

Les contributions à la rubrique Forum doivent être envoyées à l'éditeur de *DrugNet Europe*, K. Robertson.

## DRUGS-LEX



*La Belgique modère sa  
politique sur les  
consommateurs de cannabis*

**A** l'avenir, l'utilisation, la détention et la culture de cannabis à usage personnel seront moins passibles de sanctions pénales en Belgique, en raison d'une directive commune présentée le 17 avril par le Collège des Procureurs publics et le ministère de la Justice. Bien que la directive ne modifie pas le code pénal qui considère toujours illégales la commercialisation et le trafic de cannabis, il a été demandé aux procureurs publics d'appliquer les "priorités juridiques les plus faibles" inculquant les détenteurs de petites quantités de cette drogue. En pratique, cela signifie que la majorité des arrestations ne feront pas l'objet de poursuites par les procureurs et que la police dirigera maintenant les contrevenants vers "l'assistance" plutôt que vers la sanction.

Cette initiative, tout en rejetant la législation, réaffirme la philosophie, appliquée dans d'autres États membres, qui veut que la consommation de cannabis soit sanctionnée par d'autres mesures que le système pénal et que la justice ne soit pas le seul mécanisme de contrôle social de l'usage des drogues. La directive propose que les consommateurs qui n'ont commis d'autres délits que de détenir du cannabis ne doivent pas être emprisonnés, l'emprisonnement étant le "dernier recours".

*L'OEDT examine les politiques  
sur la détention de petites  
quantités de drogue*

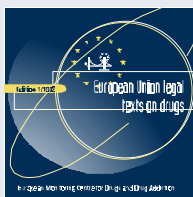
**L'**OEDT met actuellement au point une étude visant à établir dans les 15 États membres les facteurs impliqués (et leur pertinence) pour déterminer si la détention

**PUBLICATIONS  
DE L'OEDT**



**L'Observatoire produit son  
premier CD-ROM**

**E**uropean Union Legal Texts on Drugs est le titre du premier CD-ROM de l'OEDT, support convivial de 300 actes légaux et politiques émanant des institutions européennes et concernant les drogues. Cette base de données unique répond à l'intérêt croissant porté à la législation et aux politiques relatives à la drogue en Europe. Elle donne aux États membres, aux pays tiers, aux institutions, aux professionnels, aux journalistes et à l'opinion publique une vue d'ensemble pratique des stratégies et des politiques de la Communauté européenne au cours des dernières années.



Le CD-ROM comprend : les règlements, les directives, les décisions, les résolutions, les actions communes, les conventions, les accords et les questions parlementaires concernant tous les problèmes de la drogue en Europe. Outre les textes légaux de l'UE sur les drogues (couvrant la santé, la

prévention, le trafic de drogues, le blanchissement de l'argent, les précurseurs, etc.), le CD-ROM comporte une courte section sur l'OEDT et un bref historique sur la lutte contre la drogue en Europe.

Disponible en anglais en été 1998. Prix ECU: 70.

**Nouvelles publications de  
l'OEDT**

- *Rapport général d'activités 1997* (disponible en versions allemande, anglaise, espagnole, française et portugaise).
- Brochure publicitaire de l'OEDT préparée pour l'EXPO '98 (publication trilingue : anglais, espagnol et portugais).
- Catalogue des publications de l'OEDT (disponible en versions allemande, anglaise, espagnole, française et portugaise).

**A paraître prochainement...**

- La version en 10 langues du *Rapport annuel* de 1997 : portugais (juillet) ; allemand, danois, français, grec (août) ; espagnol, finnois, italien, suédois (septembre) ; néerlandais (octobre).
- *First Report on European Union Drug Information Structures and Sources* (Premier rapport sur les structures et les sources d'information sur la drogue dans l'Union européenne) été 1998.
- Brochure de présentation de l'OEDT (en 11 langues).

de drogues est à usage personnel ou à des fins de trafic. Cette étude est le résultat d'un atelier qui s'est tenu à Bruxelles en mars 1996 sur l'application de la législation des drogues.

Les États membres de l'UE ont des approches très différentes sur le sujet. D'une façon générale, toutefois, la détention de petites quantités de drogue est considérée à usage personnel et donc comme un délit mineur sans grandes conséquences. Dans la plupart des cas, il n'existe pas de véritable règle et le système de poursuite en place est discrétionnaire.

Par cette étude qui doit être terminée fin 1998, l'Observatoire souhaite améliorer la compréhension et la connaissance du rôle joué par la police et la justice criminelle dans ce domaine et décrire plus précisément le mode d'application de la loi et les points de similarité et de différence entre les États membres. Ces derniers seront contactés au cours de l'étude qui sera coordonnée avec des organisations internationales comme le Groupe Pompidou et le PNUCID.

*Daniilo Ballotta et Inês Pinto*

## Aperçu d'un point focal national

**BELGIQUE**

**L**e Point focal de la Belgique a ses bureaux dans le Département d'épidémiologie de l'Institut scientifique de la santé publique – Louis Pasteur à Bruxelles. Cet Institut fait partie du ministère fédéral des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement et il est également dirigé par les ministères de la communauté belge chargés des questions de santé.

Le Point focal travaille en association avec les quatre sous-points focaux situés dans les communautés de langue française, flamande et germanique et dans la région de Bruxelles\*. Le Point focal et ses quatre partenaires forment "le Réseau belge d'information REITOX" (BIRN) qui a été officiellement inauguré en mars 1995.

La mission du Point focal est : répondre aux demandes de l'OEDT ; participer aux activités du BIRN ; et assurer la diffusion des informations à la fois entre les partenaires belges et entre ces derniers et l'OEDT.

### Calendrier de l'OEDT

2-3 juillet – Conseil d'administration de l'OEDT, Lisbonne.

6-7 juillet – Séminaire de l'OEDT sur les indicateurs de traitement, Lisbonne.

13 juillet – Réunion des directeurs des agences de l'UE, Lisbonne.

17 juillet – Visite du général Barry McCaffrey à l'OEDT, Lisbonne.

21-23 juillet – Groupe de travail international d'épidémiologie, Lisbonne.

24-26 août – Participation dans "Concepts d'accoutumance et leur impact sur la prévention et le traitement", Zurich.

26-28 août – Participation à la "Conférence des pays du Nord sur les drogues", Copenhague.

### Sélection de réunions de l'UE

10 juillet – Groupe Horizontal Drogues, Bruxelles.

24 juillet – Groupe Horizontal Drogues, Bruxelles.

Les sous-points focaux sont des organisations au niveau de la communauté ou de la région qui ont des tâches spécifiques comme la coordination des programmes de prévention, la documentation et la collecte des données épidémiologiques sur le problème des drogues. Ces centres sont également chargés de coordonner les tâches REITOX au sein de leur propre communauté ou région.

Les principaux objectifs du BIRN sont :

- développer le réseau en Belgique ;
- établir et maintenir un lien permanent entre l'OEDT et le réseau belge ;
- mettre en œuvre le Programme REITOX 1997-98 ;
- mettre en œuvre le système d'alerte précoce dans le cadre de l'Action commune du 16 juin 1997 relative à l'échange d'informations, à l'évaluation des risques et au contrôle des nouvelles drogues synthétiques.

Les sous-points focaux sont impliqués dans la réduction de la demande des drogues et coordonnent, au niveau de la communauté et de la région, un réseau local en contact direct avec les consommateurs. Ils organisent aussi la collecte et la diffusion d'informations ; ils collectent et font la synthèse des données disponibles et ils lancent et gèrent des projets dans le domaine de la prévention et de la réintégration sociale. Alors qu'ils ont un rôle principalement local, ils fonctionnent également au niveau européen et inter-régional.

Le Point focal belge, en association avec les sous-points focaux, apporte à l'OEDT des informations qui donnent une image claire et complète de la situation de la drogue en Belgique. Ces récapitulatifs dépendent en partie de la comparabilité des informations et des bases de données dans les différentes régions. Réaliser cette comparabilité est l'un des principaux défis du réseau et de ses partenaires. Pour exécuter les différentes tâches de l'OEDT, le Point focal emploie une personne à plein temps.

\* Ces organisations sont : le Comité de Concertation sur l'Alcool et les autres Drogues (CCAD) dans la communauté française ; Vereniging voor Alcohol- en andere Drugproblemen (VAD), dans la communauté flamande ; Arbeitsgemeinschaft für Suchtvorbeugung und Lebensbewältigung (ASL), dans la communauté germanique ; et Concertation Toxicomanies Bruxelles/Overleg Druggebruik Brussel (CTB/ODB) dans la région bruxelloise.

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter : Françoise Claeys, Institut scientifique de la santé publique – Louis Pasteur, Rue Juliette Wytsman, 14, B-1050 Bruxelles. Tél : ++ 32 2 642 50 24/23. Fax : ++ 32 2 642 54 10. E-mail : Francoise.Claeys@reitox.neiph.fgov.be/.

## Mise en œuvre de l'Action commune

**D**ans le cadre de l'Action commune relative aux nouvelles drogues synthétiques adoptée par le Conseil de l'Union européenne en juin 1997, la présidence britannique a demandé formellement à l'OEDT, en février 1998, de réaliser une estimation des risques créés par la nouvelle drogue synthétique, le MBDB. Suite à cette demande, l'OEDT a pris plusieurs mesures pour assurer la mise en œuvre de l'Action commune.

Le 20 mai, un programme d'avancement des travaux établi par l'OEDT et l'Unité Drogues Europol (UDE) a été présenté au Groupe Horizontal Drogues du Conseil\*. Ce rapport commun fait le point sur la mise en œuvre de l'Action commune et apporte les premières informations sur le MBDB, collectées et échangées conformément à l'article 3 de l'accord (échange d'informations). Un document commun OEDT-UE sur l'amélioration des mécanismes d'application de l'article 3 a été soumis au Groupe Horizontal Drogues, le 22 juin.

Pendant ce temps, l'OEDT apporte son soutien technique au Comité scientifique pour la phase d'évaluation des risques (article 4), y compris le lancement d'études rapides appropriées et l'organisation d'ateliers d'experts de haut niveau. La collecte d'informations par les Points focaux nationaux REITOX se poursuit également pour fournir des rapports plus complets qui contribuent à une meilleure évaluation des risques.

\*Voir DrugNet Europe n°11.

**L**'OEDT accepte toute suggestion concernant le contenu de la lettre d'information et vous invite à y collaborer. La lettre d'information est disponible en allemand, anglais, français et portugais.

Éditeur Officiel: Office des publications officielles des Communautés Européennes • Propriétaire: Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies, Rua da Cruz de Santa Apolónia, 23-25, P-1100 Lisbonne • Directeur: Georges Estevenart • Rédactrice/coordinatrice: Kathy Robertson • Assistante: Aurora Coutinho • Traduction: Centre de Traduction des Organes de l'Union Européenne • Impression: Cromotipo, Artes Gráficas, Lda • Design et Mise en page: Carlos Luis, Design de Comunicação, Rua João Gomes Abreu, 113-154, 2810 Feijó • ISSN - 0873-5387 DrugNet Europe • Édité au Portugal • AO-AA-98-004-FR-C papier 100% écologique.